Etienne Maliet TFE 2017-2018

La vallée de la Sauldre ; projet de territoire par la mutation des pratiques privées et publiques pour valoriser le patrimoine naturel et culturel de la Sologne des étangs

Encadrant 1 : <u>Marc Claramunt</u> Encadrant 2 : <u>Nicolas Legay</u>

Mon approche de la Sologne est subjective, ma perception est un héritage d'une vingtaine d'années mais je la sais lacunaire, partielle. Connaître son lieu de vie de manière holistique permet d'y vivre plus durablement et sereinement. Je suis originaire de Romorantin, et mon aire d'activité n'a guère dépassé les limites de l'agglomération. Je crois connaître la Sologne des étangs. J'en apprécie le calme silencieux, pourtant mouvementé par la faune, où les éléments environnants s'offrent à l'observation. C'est le silence qui permet l'écoute. Durant l'enfance, je me sentais relativement privilégié d'avoir accès à une grande propriété agro-cynégétique en libre circulation. Nombre de mes camarades ne partageaient pas cette opportunité. Malgré cela, je n'ai pas vu beaucoup de la Sologne, je ne connais pas sa géographie complexe et étendue, sans repères topographiques forts. Je ne sais pas l'enchaînement des étangs, leur toponymie, je n'ai jamais eu l'occasion d'assister à une pêche, je n'ai jamais chassé dans les forêts, ou été invité à observer les riches architectures derrière leurs écrins boisés.

Ce terroir aujourd'hui aux espaces fortement fermés me paraît inaccessible et de fait invivable (comme non-vécu) par ses habitants. Pour comprendre le territoire on peut caractériser les espaces ouverts et fermés ainsi que leurs vecteurs. En les schématisant on s'aperçoit que les acteurs vecteurs d'espaces ouverts et fermés ne sont, ici, presque jamais vecteur d'accès, de cheminement ou d'offrande à la vue. Le remembrement forestier par l'assemblage de propriétés aux grandes largesses fonctionne par un système fiscal et foncier et il implique une gentrification rurale, phagocyte les linéaires communaux ou hydrauliques. La clôture, limite barbelée, révèle la propriété des chasseurs et gestionnaires forestiers, des grandes propriétés closes, mais aussi d'agriculteurs, d'éleveurs, de pisciculteurs, d'industriels, certains particuliers ; qui eux sont constructeurs d'ouvertures. Cette propriété délimitée est opaque, impénétrable.

J'aborde la subjectivité apportée à l'étude en nommant ce qui m'attire d'une part, ce qui me repousse, ce qui gêne la vision d'avenir, d'autre part. Je me compare à ceux et celles de ma génération qui se projettent sur place, restent sans se projeter ou sont partis sans pouvoir se projeter.

Je compte ainsi comprendre comment ma génération, mais aussi nombre d'acteurs avoisinant la Sologne, perçoivent le massif forestier. Cette enquête mène à la silhouette actuelle du territoire. Les perceptions manquantes deviendront des cibles du projet de territoire, projet de connexion citoyenne avec le socle et le vivant. (projet agricole, gestion biomasse)

J'aborderai l'accès au paysage, pour sublimer le patrimoine de lieux aujourd'hui rendus inaccessibles.

Les hypothèses de projet tournent autour d'espaces économiques, autour d'une pratique agricole à inventer. Je m'intéresserai donc aux frottements de la ville à son environnement. La vallée de la Sauldre (inondations 2016) et le chapelet d'étangs du Néant (ruisseau-colonne vertébrale de la Communauté de communes de la Sologne des Etangs) avoisinant la ville de Romorantin-Lanthenay seront des accroches territoriales à ma problématique.